



HAL
open science

**Note de lecture de: Delphine Antoine-Mahut, L'autorité
d'un canon philosophique. Le cas Descartes (Paris :
Vrin, 2021, 356 p)**

Alain Panero

► **To cite this version:**

Alain Panero. Note de lecture de: Delphine Antoine-Mahut, L'autorité d'un canon philosophique. Le cas Descartes (Paris: Vrin, 2021, 356 p). Carrefours de l'éducation, 2022, n° 54 (2), pp.297-300. 10.3917/cdle.054.0007 . hal-03974220

HAL Id: hal-03974220

<https://hal.science/hal-03974220v1>

Submitted on 25 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Delphine Antoine-Mahut, *L'autorité d'un canon philosophique. Le cas Descartes*. Paris : Vrin, 2021, 356 p.

Soucieuse de penser son époque et de vivre avec son temps, Delphine Antoine-Mahut nous montre ici qu'une spécialiste du XVII^e siècle ne saurait se tenir à l'écart des problématiques les plus contemporaines. Car, à l'âge postmoderne d'une déconstruction généralisée de nos évidences, on ne peut plus faire de l'histoire de la philosophie comme autrefois. Ni l'œuvre de Descartes ni ce que l'on appelle le cartésianisme ne sauraient s'imposer comme un objet tout fait, comme un monolithe tombé du ciel des Idées dont il suffirait d'extraire quelques philosophèmes utiles. Contre cette tendance réductrice, D. A.-M. nous demande de nous interroger à nouveaux frais sur la *fabrique* des canons philosophiques en vigueur, dont au premier chef – et à titre d'exemple devant ouvrir la voie à d'autres études – le canon cartésien. Loin de s'en tenir à la tautologie « Descartes, c'est Descartes », son ambition est de mettre au jour les mécanismes plus ou moins cachés de constitution d'une normativité qui conditionne souterrainement notre représentation des auteurs dits « classiques ». L'enjeu est aussi de fournir à l'histoire de la philosophie dite « pérenne » le recul critique qui lui manque.

Mais la tâche n'est pas aisée. Si la fabrique d'un canon philosophique tient à tous ceux qui ont contribué, avec l'auteur ou contre lui, à la critique ou à la défense de son œuvre, comment rendre compte d'une multiplicité infinie d'influences diffuses ? Faut-il fouiller sans fin les fonds d'archives pour retrouver la foule de ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont participé de près ou de loin à cette élaboration ? Faut-il plutôt se résigner à reconnaître que le concept de « canon philosophique » n'est après tout qu'une simple catégorie de l'historiographie, une sorte d'étiquette commode posée sur l'enchevêtrement inextricable des faits ?

Le but de l'« Introduction » du présent volume est justement de nous convaincre de la faisabilité d'un tel projet ou programme. Il convient avant tout, à l'opposé de tout relativisme ou perspectivisme radical, de souligner que « la figure canonique conserve toujours quelque chose des "intentions" de l'auteur » (p. 11). Tout comme la statue de Glaucus, d'abord difficilement reconnaissable, demeure telle qu'en elle-même malgré les dépôts qui la recouvrent, on doit supposer que la pensée de l'auteur – son originalité ou, comme dirait Bergson, l'« intuition originelle » qui préside à l'écriture de l'œuvre – reste indemne malgré toutes les déformations qu'elle a pu subir.

Il importe ensuite de prendre acte de certaines recherches pionnières des années 1960, initiées par des courants de pensée minoritaires (féminisme, postcolonialisme) aux États-Unis, qui attestent déjà, en dehors du champ de l'histoire de la philosophie, de la fécondité d'une réflexion sur les « canons ». L'enjeu était alors, dans le domaine de la littérature et de l'éducation, de revaloriser certains auteurs mineurs pour assurer aux jeunes générations une formation plus en adéquation avec les mutations sociétales (*cf.* p. 12). Sans introduire tel quel ce modèle de militantisme politique ou pédagogique dans le champ de l'histoire de la philosophie, il reste au moins permis de s'inspirer de ses vertus émancipatrices. Que les étudiants français en philosophie, voire leurs professeurs, ne s'étonnent jamais du monopole de quelques philosophes considérés comme « la « crème de la crème » (selon l'expression de Mary Ellen Waithe) demeure tout de même curieux. En tout cas, une telle limitation du champ des possibles, une telle sélection et hiérarchisation méritent d'être clarifiées.

Il convient enfin, en luttant contre certains préjugés ou automatismes intellectuels, de réinscrire les choses dans la durée : une œuvre philosophique, même la plus créatrice, n'est jamais de l'ordre d'une révélation. L'institution d'un canon philosophique prend du temps ; elle relève d'un processus de « canonisation » (p. 8) dont les grands moments et les événements marquants sont

en droit repérables. Même s'il est impossible de ressaisir en elle-même la vivante continuité de l'étoffe historique dans laquelle prend progressivement forme un canon durable, toute une chronologie peut néanmoins être reconstituée. Deux lignes de faits permettent notamment de dégager certaines articulations saillantes : d'une part, les conflits d'interprétation (qui s'expliquent soit par l'excès du signifiant sur le signifié, soit par la multiplicité des sources) ; d'autre part – et cela n'a rien d'anecdotique –, les querelles de pouvoir, le plus souvent larvées, entre des auteurs en quête d'originalité et de prestige.

On se s'étonnera donc pas si chacun des trois grands moments de l'institution du canon cartésien (l'ouvrage comporte trois parties constituées elles-mêmes de trois ou quatre chapitres) correspond au moment d'une rencontre décisive entre Descartes (ou son œuvre) et ceux qui s'opposent massivement à lui pour valoriser leur propre pensée, ou au contraire (mais cela revient finalement au même), défendent fidèlement les thèses d'un Descartes qui n'est, en vérité, que *leur* Descartes. À chaque fois, ce qui transparait en filigrane dans le travail de reconstitution de l'historien mettant en scène les personnages ayant contribué à forger un canon cartésien teinté tout à tour de matérialisme, de spiritualisme ou de républicanisme, c'est la nostalgie d'un Descartes-Glaucus perdu, c'est l'espérance de retrouver l'œuvre naissante telle qu'en elle-même, avant ce tournant où la pensée de Descartes, encore peu connue, vire à un cartésianisme qui, dans un même mouvement, la dévoile et l'obscurcit.

S'il est impossible d'entrer ici dans le détail des analyses expertes de D. A.-M. (qui réexamine d'entrée de jeu la querelle d'Utrecht puis façonne, à grand renfort d'études de textes et de convocations de témoins – Regius, Clerselier, La Forge et Cousin pour ne citer qu'eux –, l'image changeante d'un Descartes ni tout à fait le même ni tout à fait un autre), on peut toutefois relever une tension méthodologique presque imperceptible. Tout se passe en effet comme s'il existait un décalage infime mais problématique entre, d'une part, les références post-modernes et quelque peu foucaaldiennes mentionnées dans l'« Introduction », et, d'autre part, la suite de l'ouvrage, où la finesse des descriptions ne peut que paradoxalement convaincre le lecteur d'assister en temps réel à une canonisation des normes universitaires les plus classiques en matière d'histoire de la philosophie. Autrement dit, la superposition de deux cadres théoriques, l'un contre-culturel, l'autre très académique, semble produire quelques interférences méthodologiques, la contre-culture se dissolvant finalement dans l'académisme.

Certes, ce décalage ou ce jeu est minime mais il nous renseigne sur un point crucial : s'inspirant des modèles dé-constructionnistes que l'on peut trouver chez les défenseurs des minorités et/ou les contempteurs d'un universalisme abstrait, D. A.-M. ne fétichise toutefois jamais ce type d'approche militante. Ceux qui s'attendraient ici à une contre-histoire féministe du cartésianisme ou à une destruction à l'emporte-pièce des « classiques » et des programmes officiels de l'Éducation nationale seront donc déçus. S'il s'agit bien de réhabiliter les minorités oubliées, c'est toujours *à l'intérieur* du cadre strict et rigoureux d'une histoire de la philosophie tendant à la plus grande neutralité possible. Les minorités en jeu, dont Regius est ici l'une des figures paradigmatiques, sont des philosophes mineurs qui loin d'être exclus du canon, contribuent publiquement ou secrètement à son élaboration. Et si, dans la dernière partie de son livre, D. A.-M. montre que l'éclectisme cousinien a faussé non seulement notre perception de l'histoire de la philosophie mais encore, et jusqu'à aujourd'hui, notre conception de l'enseignement de la philosophie (aspect qui intéressera les historiens de l'éducation), elle ne fait jamais le procès d'un canon dix-neuviémiste qui, sur son versant institutionnel, garantit tout de même la conservation (au risque certes d'une momification) et la transmission (au risque certes d'une trahison) d'un patrimoine d'idées. Au fond, l'épistémologie qui gouverne le travail de D. A.-M. est intégrative : le but n'est jamais de gommer l'importance des grands philosophes et d'écrire une contre-histoire du cartésianisme ou une histoire des réceptions mythologiques de Descartes (comme l'a fait

François Azouvi dans son *Descartes et la France. Histoire d'une passion nationale*) mais de montrer que l'étude des archives et la redécouverte du rôle des uns et des autres renouvellent, approfondissent ou élargissent le canon à *partir du canon lui-même*. Le canon, sorte de structure symbolique mais évolutive (et quasiment douée, à l'instar des représentations collectives chez Durkheim, d'une vie propre), précède toujours celui qui tente de l'arraisonner. Ni simple « objet » ni « dispositif » facilement objectivable (et c'est en ce point que les dé-constructionnistes présument de leurs forces), le canon est plutôt un milieu, un englobant qui, en sa dimension immémoriale, précède et excède les points de vue que les chercheurs prennent sur lui. Qu'une commentatrice de Descartes ne puisse jamais se déprendre entièrement, qu'elle le veuille ou non, des schèmes et des catégories dont elle hérite *via* le canon universitaire cartésien qui a façonné sa propre pensée – mais dont elle tente de se distancier pour en refaire une genèse idéale – n'a donc rien d'étonnant. Ainsi s'expliquent peut-être, et l'imperceptible décalage que nous pointions plus haut, et le parti-pris résolument intégratif de sa méthode. Oui, D. A-M. entérine *au passage* une normativité universitaire encore et toujours canonique. Mais reconnaissons qu'il s'agit d'une norme de recherche qui ouvre et non qui enclot.

Alain Panero, Université de Picardie Jules Verne (CAREF)